

Liste des raisons justifiant l'achat durable

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.



Co-funded by
the European Union





PRÉJUGÉ
L'achat durable ne réduit pas l'impact environnemental de la production et de la consommation.

En tenant compte de critères écologique, l'approvisionnement contribue à la protection du climat et de l'environnement, en réduisant les émissions, en préservant les ressources et en augmentant la longévité des produits.

PRÉJUGÉ

L'achat durable entraîne des coûts plus élevés.

Mettre l'accent sur les produits régionaux augmente la valeur ajoutée locale, renforce les entreprises, augmente les recettes fiscales communales et soutient en même temps la protection de l'environnement et la croissance économique à long terme.

Les produits et services durables peuvent entraîner des économies à long terme, en améliorant l'efficacité et en réduisant les coûts induits, car leur qualité supérieure les rend généralement plus rentables tout au long de leur cycle de vie.

PRÉJUGÉ

L'achat durable n'a pas d'impact positif en interne.

Les achats durables favorisent également la santé et le bien-être des employés municipaux en réduisant les émissions nocives et en améliorant l'environnement du travail.

Les communes qui optent pour les achats durables font preuve d'une attitude responsable et améliorent ainsi leur image. Cela renforce la confiance des citoyens, de plus en plus sensibles aux questions environnementales et sociales, dans les dirigeants locaux et peut conduire à un engagement plus fort au sein de la commune.

PRÉJUGÉ

Les achats durables
n'ont pas d'effets
externes positifs.

Grâce à son pouvoir sur le marché, le
secteur public peut exercer une
influence considérable sur ce dernier
par le biais de ses achats. En exigeant
des normes de travail socialement
acceptables, les marchés publics
contribuent au bien-être des
travailleurs.

Les communes peuvent contribuer à la
réalisation des objectifs mondiaux de
développement durable (ODD) des
Nations Unies en adoptant une politique
d'approvisionnement durable.

PRÉJUGÉ

L'approvisionnement durable est tout à fait volontaire

L'approvisionnement durable est en partie obligatoire. De plus en plus de gouvernements adoptent des réglementations en matière de durabilité dans le domaine des marchés publics. En agissant dès maintenant, les communes peuvent prendre une longueur d'avance, éviter les problèmes futurs de conformité et se positionner comme des pionnières en matière de durabilité.

Merci beaucoup!

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.



Co-funded by
the European Union

